



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures en faveur des policiers

Question au Gouvernement n° 1511

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DES POLICIERS

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Notre pays a une chance immense, celle de disposer d'hommes et de femmes exceptionnels pour assurer notre sécurité : nos policiers et nos gendarmes. Nos policiers notamment ont démontré, une fois de plus, leur courage et leur efficacité en neutralisant le terroriste islamiste auteur du tragique attentat de Strasbourg. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UDI-Agir, et LT.*) Nous leur devons hommage et reconnaissance.

Mais, après ces paroles, monsieur le Premier ministre, nos policiers attendent des actes. Aujourd'hui, ils expriment un profond malaise et une colère tout aussi profonde. Soixante-trois policiers et gendarmes se sont suicidés depuis le début de l'année 2018. Ils sont sous pression : sous la pression du terrorisme, sous la pression de la violence, sous la pression des manifestations, sous la pression des flux migratoires. Aujourd'hui l'uniforme ne protège plus, il expose. Cela est d'autant plus vrai depuis les assassinats de Magnanville.

Depuis cinquante ans, l'effort de la Nation pour la sécurité a été divisé par deux. Les policiers travaillent dans des conditions indignes. La réponse pénale n'est pas à la hauteur de leur sacrifice. Je le dis : nous portons tous une responsabilité dans cette situation, et c'est pour cela que nous leur devons une réponse unanime. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le Premier ministre, les policiers veulent un plan Marshall sur la durée, mais ils veulent aussi un geste immédiat. Nous vous demandons solennellement de le leur accorder. Allez-vous, oui ou non, ma question est simple et précise, leur payer les 24 millions d'euros d'heures supplémentaires que leur doit l'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Plusieurs députés du groupe LR . Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, merci pour votre question et pour le ton sur lequel vous la posez. Effectivement, même s'il peut y avoir des débats entre nous, il n'y a dans cet hémicycle que des femmes et des hommes qui savent l'importance de l'engagement de nos policiers, de nos gendarmes, et de l'ensemble de nos forces de sécurité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, LT et SOC.*)

Il y a ici des femmes et des hommes qui sont des élus de terrain, qui savent particulièrement l'importance de cet

engagement au quotidien, mais aussi dans des moments exceptionnels que vous avez évoqués. Le terme mis à la cavale du terroriste de Strasbourg montre bien ce continuum de sécurité qui va de la puissance de notre police judiciaire à l'efficacité de notre police de terrain. En effet, un homme et deux femmes d'une équipe de terrain ont neutralisé le terroriste.

Mais vous avez raison, les conditions de travail de nos forces de sécurité ces dernières semaines, et globalement depuis de longues années, et nos engagements en la matière n'ont pas été à la hauteur de ce qu'elles font au quotidien. Il nous faut bien évidemment l'entendre. C'est la raison pour laquelle le budget du ministère de l'intérieur aura augmenté en deux ans de plus d'1 milliard d'euros, marquant bien cette priorité. Est-ce que cela suffit ? La réponse est non. Nous devons poursuivre nos engagements, nos efforts et nos recrutements.

Le plan de recrutement de 10 000 policiers et gendarmes permettra seulement à la fin de l'année prochaine de retrouver le niveau de 2007. Nous savons que nous devons aller plus loin dans l'amélioration des conditions de travail, dans la mise en sécurité, et en ce qui concerne le matériel. C'est pourquoi le budget, en forte augmentation cette année de 575 millions, prévoit le renforcement de l'équipement automobile, et la hausse des crédits consacrés à l'immobilier. Ce budget prévoit aussi des augmentations de crédits afin que nous puissions équiper les policiers et gendarmes que nous embauchons – jusqu'à aujourd'hui, cela n'était pas toujours prévu.

Nous devons aller plus loin, en particulier s'agissant de la question précise que vous avez posée. Je rencontrerai tout à l'heure l'ensemble des partenaires sociaux pour leur proposer que nous travaillions ensemble au paiement de cette dette, parce qu'il s'agit bien d'une dette, celle de l'État en matière d'heures supplémentaires, afin que nous puissions convenir ensemble des modalités de son extinction. Cette dette s'élève à 275 millions d'euros ; nous ne pourrons pas la solder dans les heures et dans les jours qui viennent, mais nous devons nous engager ensemble. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1511

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 décembre 2018](#)